

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **APEL - Institut Saint Thomas de Villeneuve de BRY-SUR-MARNE**

Le 12 octobre 2021, à Bry-sur-Marne

Présidente : Delphine MARTINEZ GARCIA
Secrétaire : Nathalie GUILLAUME

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de l'Institut Saint Thomas de Villeneuve de Bry-sur-Marne se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts. Madame Delphine MARTINEZ GARCIA, la présidente constate que 58 membres de l'association sont présents ou représentés. L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

La séance est ouverte à 20h20

Madame la présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation de l'association et de chacun des membres du CA
- Rapport moral et d'activité 2020/2021
- Rapport financier 2020/2021
- Approbation des comptes (compte de résultat et bilan)
- Rapport d'orientation 2021/2022
- Budget prévisionnel 2021/2022
- Cotisation 2022/2023
- Quitus
- Questions diverses
- Elections des nouveaux administrateurs

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs (s'agissant de l'assemblée générale ordinaire annuelle).

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE CHACUN DES MEMBRES DU CA DE L'APEL

Mme Delphine MARTINEZ GARCIA, présidente, souhaite la bienvenue à l'assistance. Chacun des membres du Conseil d'Administration de l'APEL se présente.

Le bureau se réjouit de la très bonne collaboration entre l'établissement et l'APEL.

Mme Reydellet, chef d'établissement du 2nd degré et coordinatrice de l'établissement et Mme Tassi, chef d'établissement du 1^{er} degré s'excusent de leur absence ce soir, au travers de la voix de la présidente, étant toutes deux ce jour en séminaire. Il en est de même de M Terren, président de l'OGEC St Thomas de Villeneuve, retenu en province.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2020/2021

Mme Delphine MARTINEZ GARCIA, présidente, rappelle les manifestations auxquelles l'APEL a participé pour l'année scolaire 2020-2021 :

- **Goûter de Noël en décembre 2020 :**

- C'est un des moments forts de l'établissement, très apprécié des familles et habituellement organisé par l'association.
- La manifestation a été annulée et non reportée compte tenu des conditions sanitaires liées à la pandémie à la COVID-19.
- BENEFACTES : 0 Euro

- **Chocolats de Noël :**

- Une vente de chocolat de Noël a été organisée. Un grand nombre de familles a participé à l'achat de chocolats.
- BENEFACTES : 1 288,05 Euros

- **Père Noël en décembre 2020 :**

Cette année, le Père Noël et ses lutins sont passés distribuer :

- Pour chaque enfant de maternelle :
 - Un livre
 - Un ballotin de friandises
- Pour chaque enfant de primaire :
 - Un ballotin de friandises
- DEPENSES : - 538,18 Euros

- **Concours de Noël :**

Ne pouvant organiser d'évènement convivial compte tenu du contexte sanitaire, l'association a organisé un concours autour du thème de Noël afin de fédérer les familles de l'établissement.

- 1 lot pour les 3 premiers de chaque catégorie (maternelle, primaire et collège)
- Participation décevante : 13 élèves au total ; il a donc été décidé d'offrir 1 lot à chaque participant.
- DEPENSES : -37,67 Euros

- **Portes ouvertes et fête de printemps en avril 2021 :**

- L'équipe de l'APEL est habituellement présente pour recevoir les familles autour d'un café et de quelques douceurs.
- La manifestation a été annulée et non reportée compte tenu des conditions sanitaires liées à la pandémie à la COVID-19.
- BENEFACTES : 0 Euro

- **Opération Gourdes :**

- Création de gourdes pour chaque classe du 1^{er} degré à partir des dessins des élèves proposées à l'achat.
- Grand succès qui nous a permis d'offrir la gourde de leur classe à chaque maîtresse ainsi qu'aux AESH, à l'ASH et aux assistantes maternelles.
- BENEFACTES : 764,70 Euros

- **Fête de l'école en juin 2021 :**
 - L'évènement majeur attendu par l'ensemble des élèves de St Thomas et organisé par l'APEL avec le soutien des équipes pédagogiques pour la réalisation d'un spectacle et la tenue des stands.
 - La manifestation a été annulée et non reportée compte tenu des conditions sanitaires liées à la pandémie à la COVID-19.
 - BENEFACTES : 0 Euro

- **Accueil des nouveaux élèves accompagnés de leurs parents :**
 - En remplacement de la journée portes ouvertes, a eu lieu le 30 juin 2021, organisé par l'établissement pour permettre aux nouveaux élèves entrants au collège de visiter l'établissement.
 - Organisation d'une distribution de mini-viennoiseries et mini-fours salés accompagnés d'une boisson, en respectant les gestes barrières, par l'APEL pour faire connaître l'association et répondre aux interrogations des parents et des enfants sur l'établissement.
 - DEPENSES : -133,33 Euros

- **Enveloppe accordée au 2nd degré :**
 - L'enveloppe va être utilisée pour l'achat de matériel pour le nouveau CDI en cours de construction.
 - DEPENSES : -2 500 Euros

- **Enveloppe accordée au 1^{er} degré :**
 - L'enveloppe a été utilisée pour l'achat du dernier tableau numérique qu'il manquait sur l'ensemble de l'école, en Petite Section de maternelle.
 - DEPENSES : -2 000 Euros

- **Participation au voyage en CM2 :**
 - Comme chaque année, nous avons contribué au financement d'un moment privilégié pour les CM2 qui marque la fin du 1^{er} degré.
 - Cette année, les 2 classes de CM2 ont réalisé une sortie accrobranche totalement financée par l'APEL, début juillet 2021.
 - DEPENSES : -1 400 Euros

Vote du rapport d'activité : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. RAPPORT FINANCIER 2019/2020

Mme Alexandra BERTHEAU, trésorière, présente le rapport financier :

- Rappelle que les cotisations de l'APEL proviennent des 628 familles de l'établissement (845 élèves).

- Souligne les bons résultats de l'association qui a su proposer des événements alternatifs à ceux qui ont été annulé du fait de la situation sanitaire. Ceux-ci ont permis d'avoir une trésorerie suffisante tout au long de l'année.
- Souligne également que le choix d'avoir diminué de moitié les enveloppes de subventions nous ont largement aidé financièrement sans léser les destinataires, leurs projets étant également revus à la baisse du fait du contexte sanitaire.
- Présente le compte de résultat de +3 939,37 Euros au 31/08/2021

Vote du rapport financier : Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. ACTIONS PREVUES ET BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

- Goûter de Noël en décembre 2021 : l'évènement étant très apprécié, nous réfléchissons à une nouvelle formule respectant les consignes sanitaires liées à la pandémie à la COVID-19 pour pouvoir maintenir ce rendez-vous.
- Vente de chocolats de Noël : très sollicitée par les familles pour offrir à leurs proches.
- Création d'une crèche géante : participation au concours de crèche des Apel94.
- Père Noël en décembre 2021 : Reconduction de cet événement. Nous n'avons toutefois pas encore validé le choix des confiseries et cadeaux pour les primaires et les maternelles.
- Opération « gourdes » pour le collège : réalisation d'un logo unique et inscription du prénom/nom des élèves qui auront commandé.
- Portes Ouvertes et fête de printemps en mars/avril 2021 : il reste à voir si les enseignantes souhaitent réaliser des objets à vendre à cette occasion. Dans ce cas, l'APEL finance les fournitures nécessaires.
- Fête de l'école en juin 2021 : en espérant avoir de nombreux parents volontaires pour tenir les stands et nous aider à l'organisation en général. Il faut savoir que si le nombre de jeux proposés reste limité c'est aussi parce que nous n'avons pas assez de monde pour nous aider.
- Action alternative au lâcher de ballons : aura lieu si nous avons une association à soutenir. Action respectant l'environnement et non définie pour le moment.
- Nouvelle participation au prix de l'Initiative : projet défini à monter avec les nouvelles équipes pédagogiques.

- Participation au voyage en CM2 : une enveloppe spéciale maintenue pour ce niveau pour un projet qui reste à définir afin de célébrer la fin du 1^{er} degré. Enveloppe de 2 800 Euros.
- Enveloppe financière pour le 1^{er} degré maintenue à 4 000 Euros.
- Enveloppe financière pour le 2nd degré également maintenue à 5 000 Euros.

Vote du rapport d'orientation : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.
Vote du budget prévisionnel : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. **COTISATION APEL**

- Proposition de ne pas augmenter la cotisation de l'APEL pour l'année scolaire 2021/2022.
- Maintien à 32 Euros par famille.

Vote de la cotisation : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. **QUITUS**

Vote du quitus : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. **QUESTIONS DIVERSES**

La présidente rappelle que l'association des parents d'élèves reste ouverte à toute nouvelle proposition d'actions qui permet de promouvoir les valeurs d'entraide et de partage au sein de l'établissement.

8. **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (25 places maximum)**

• **Membres sortants :**

Cyrille DUMAS
Stéphane GRAND
Sarah LE BOURHIS

• **Membres à renouveler :**

Alexandra BERTHEAU
Mathilde GRIMOULT-MOTA

• **Nouveaux membres se présentant :**

Patricia COLLARD
Sophie COUVELARD
Anne FRANCISQUE

Séverine GAUBERT
Dorine PERCEVAULT
Somsack SOUCKSENGPHET

Renouvellements et Nouveaux membres : approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H25.

Signature de la Présidente
Delphine MARTINEZ GARCIA

Signature de la secrétaire
Nathalie GUILLAUME